

Broglie
27270

Mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le cinq avril à dix-neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal de BROGLIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire.**

Présents : Mme DUTOUR Martine, 1^{ère} Adjointe - M. PAGNIE Patrice, 2^{ème} Adjoint - Mme DUBOC Dominique, 3^{ème} Adjointe - M. GALLIER Thierry, 4^{ème} Adjoint - et M. LEROUGE Christian - M. DESCHAMPS Jean-Yves - M. LATHAM Amaury - M. SEHET David - Mme COUVREUR Laëtitia - Mme BRUMENT Magali, Conseillers Municipaux.

Excusée : Mme TESSIER Laurence qui donne pouvoir à M. BONNEVILLE Roger, Maire.

Absents : Mme HARANG Vanessa - M. de BROGLIE Philippe-Maurice - Mme DEROIN Jennifer.

Secrétaire de séance : Mme DUTOUR Martine, 1^{ère} Adjointe.

DATE DE CONVOCATION : 27/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

**OBJET : Vote du Budget Primitif 2024 -
Budget PRINCIPAL de la Commune de BROGLIE.**

Vu le budget proposé par Monsieur le Maire en accord avec la Commission Finances, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'arrêter le Budget Primitif 2024 du **Budget PRINCIPAL de la Commune de BROGLIE** qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- trois cent trente-quatre mille huit cent trente-sept euros et quarante-six centimes d'euros (334 837,46 €) en section d'investissement.
- un million trois cent cinquante-six mille quarante et un euros et zéro centime d'euros (1 356 041,00 €) en section de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,
Martine DUTOUR.

Le Maire, Roger BONNEVILLE.

Rendu Exécutoire après Dépôt



en Préfecture
le 08 AVR. 2024
et Publication ou Notification
du

le Maire